RUGBY
CÔTES D'ARMOR

Pordic, le 22/11/2023

Compte-rendu CODIR Visio du 22 novembre 2023

Présents : Alain Daures, Jean-Jacques Mahé, Faustine Salles, Ludovic Coutant, Marie Salaun, Florence Caous, Yohan Talguen, Baptiste Perrot, Olivier Chantrenne, Grégory Pérétou,

Excusés :

Absents : Gildas Le Bouffant.

Invité : Phillipe Lasserre

Secrétaire de séance : Faustine Salles.

Début de la réunion : 20h00

Point 1 à l'ordre du jour :"Démissions – Candidatures - Elections Président par Intérim"

Suite à la démission de Phillippe Lasserre, le CODIR vote pour l'un des deux membres du bureau restant , à bulletin secret pour lui confier la charge de président par interim.

Le CODIR procède au vote à bulletins secrets :

Elections : président par intérim CD22	Jean Jacques MAHE	0
Elections : président par intérim CD22	Faustine SALLES	8
Elections : président par intérim CD22	Vote blanc	1
Elections : président par intérim CD22	Pas pris part au scrutin	1

Conclusion : Faustine Salles est élue Président par intérim.

Ludovic Coutant se porte candidat pour la remplacer à son poste de Secretaire Général.

Le CODIR procède au vote à bulletin secrets :

Oui Ludovic Coutant	7
Non	1
Vote blanc	1
Pas pris part au scrutin	1

Conclusion : Ludovic Coutant est élu Secrétaire Général.

A noter :

Les membres du bureau sont donc :

Faustine Salles – Président

Ludovic Coutant – Secrétaire Général

Jean Jacques Mahé – Trésorier

Les membres du CODIR sont :

Alain Daures, Jean-Jacques Mahé, Faustine Salles, Ludovic Coutant, Marie Salaun, Florence Caous, Yohan Talguen, Baptiste Perrot, Olivier Chantrenne, Grégory Pérétou, Gildas Le Bouffant.

Point 2 à l'ordre du jour : "Stage U14 assuré par Nick Ford ?le 29 novembre soit le 6 décembre 2023 ?"

Le CODIR rappelle que T. Martin rentre de vacances fin novembre, et donc qu'il pourra assurer le Stage U14 du 6 décembre 2023. Bien évidement si Nick Ford veut assister Thibaut Martin il est le bienvenu.

Point 3 à l'ordre du jour : "Pertinence du site internet"

Olivier Chantrenne se questionne sur la pertinence du site internet, car pour l'instant il n'a eu de retour que de Yohan Talguen pour la commission arbitrage.

Il demande aux autres commissions si elles sont intéressés, de se manifester avant le 30 novembre 2023.

En revanche, il alerte le CODIR sur le fait que faire vivre un site internet demande certaines compétences et du temps disponibles. Il est selon lui indispensable d'avoir quelqu'un qui s'en charge.

Point 4 à l'ordre du jour : "Rugby Social Club"

G. Peretou confirme avoir plusieurs intervenants de qualité de disponibles pour les assises du rugby qui se dérouleront le samedi 6 janvier 2023. A. Daures confirme avoir une salle disponible.

F. Salles demande à G. Peretou de bien vouloir définir un programme afin de pouvoir communiquer dès que possible, et lancer les invitations.

O. Chantrenne va rencontrer G. Peretou afin de réfléchir à un Logo.

La prochaine réunion est fixée au 9 janvier 2023 en présentiel à 20h.

Fin de la réunion : 21h36

Visa secrétariat CD Reçu et enregistré le: 22/11/23	**Visa Président CD** Pris connaissance le: 24/11/2023

Mme Faustine SALLES

Secrétaire de séance

Signature